

Télétravail dans la fonction publique : État des lieux 2023

La Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) a publié, le 13 mars 2025, une étude statistique (à consulter [ICI](#) ou en fin d'article) sur le télétravail dans la fonction publique en 2023.

Selon la DGAFP, le recul du télétravail dans la fonction publique « *s'explique en grande partie par la levée de l'obligation de télétravail et l'assouplissement progressif des mesures de confinement mises en place lors de la crise sanitaire liée au Covid.* »

Toutes fonctions publiques confondues, en 2023, **16 % des agents de la fonction publique** déclarent avoir télétravaillé au cours des quatre dernières semaines. **Ce pourcentage est en baisse depuis deux ans**, notamment en raison de la fin des mesures sanitaires liées au Covid-19. **Alignée sur le secteur privé en 2021, la fonction publique dans son ensemble décroche dans ses pourcentages par rapport au privé.**

Des disparités importantes sont constatées

Mais derrière ce chiffre global se cachent de fortes disparités entre les différents versants de la fonction publique et les métiers exercés.

Proportion de télétravailleurs au sein de la fonction publique entre 2021 et 2023 en %

Versants	2021	2022	2023
Fonction publique de l'État (FPE)	33	25	24
dont FPE hors enseignants	37	33	34
Fonction publique hospitalière (FPH)	6	4	5
Fonction publique territoriale (FPT)	17	14	13
Ensemble fonction publique	22	17	16
Salariés du privé	24	23	23

Source : Enquêtes Emploi 2021 à 2023, Insee, Traitement DGAFP-SDessi.

Champ : Agents de la fonction publique et salariés du privé, vivant en logement ordinaire, en emploi au sens du BIT, âgés de 15 ans ou plus. Hors apprentis, contrats de professionnalisation, stagiaires et contrats aidés. France (hors Mayotte).

Lecture : En 2023, 13 % des agents de la FPT ont télétravaillé au moins une fois au cours des quatre semaines précédant l'enquête.

Tous les métiers peuvent-ils télétravailler ?

Selon les agents et les métiers, la réponse est plutôt négative :

- **30 % des agents de la fonction publique** estiment que leur emploi est compatible avec le télétravail,
- **41 % des agents dans la fonction publique d'État (FPE)**, estiment que leur métier est compatible avec le télétravail,
- **13 % dans la fonction publique hospitalière (FPH)**.

Parmi les métiers les plus concernés par le télétravail, on retrouve :

- 75 % des cadres administratifs et techniques
- 68 % des professions intermédiaires de l'administration et de la sécurité

En toute logique, ce sont les professions nécessitant une présence physique, (soignants ou forces de l'ordre en tête) qui accèdent le moins, à ces modalités de travail.

Un télétravail limité par rapport au secteur privé

Parmi les agents qui occupent un emploi jugé compatible avec le télétravail, **54 % y ont effectivement recours pour 69 % des salariés concernés** dans le secteur privé.

Avec 64 % des agents concernés, ce sont les **cadres** qui en bénéficient le plus, ainsi que les agents affectés en région parisienne (64 %), les **femmes** (56 %).

Cependant, **six télétravailleurs sur dix** dans la fonction publique ne télétravaillent qu'un jour par semaine, contre **quatre sur dix** dans le privé.

Globalement satisfaits par le télétravail, les agents en souhaiteraient un peu plus !

Malgré la baisse globale du télétravail depuis 2021, 72% des agents sont satisfaits de leur rythme de télétravail. Cependant, il faut noter que :

- 25 % souhaiteraient en faire plus,
- 15 % des agents qui ne télétravaillent pas souhaiteraient pouvoir en bénéficier,
- 10 % des agents qui bénéficient de télétravail souhaiteraient augmenter leur fréquence : cette demande est particulièrement forte parmi les agents vivant en **Ile-de-France** mais aussi **ou en milieu rural**. Cette demande émane pour beaucoup de femmes, et agents en famille monoparentale.

Quel avenir pour le télétravail dans la fonction publique ?

Avec l'évolution des pratiques de travail, la politique de

l'État en matière d'occupation des locaux, le développement du Flex office et les attentes des agents, la question du télétravail continue d'être un enjeu majeur pour la fonction publique. Pour répondre aux aspirations des agents, un équilibre reste à trouver entre organisation du travail, continuité du service public et qualité de vie des agents, cela reste une revendication forte de la CFDT.

Sources : DGAFP – CFDT/UFETAM

> Pour aller plus loin

- Consulter ci-dessous l'étude statistique réalisée par la DGAFP

[point_stat_dgafp_12-03-25_un_agent_fp_sur_six_declare_teletravailler_en_2023](#)

Garantie de rémunération en cas de mobilité au sein des services déconcentrés de l'État du périmètre ATE : enfin vers une mise en application effective !

La circulaire, de juin 2023, fait le bilan de la mise en place de la « garantie mobilité » et donne des instructions précises sur sa mise en oeuvre.

Réunion de rentrée avec le ministre (31 août 2021)

Le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation a rencontré les organisations syndicales pour évoquer avec elles les sujets d'actualité de la rentrée.

La CFDT rencontre le ministre de l'Agriculture (3 octobre 2019)

La CFDT a rencontré Didier Guillaume, ministre de l'Agriculture, en réunion bilatérale le 3 octobre 2019.

Comité technique spécial DRAAF-DRIAAF-DAAF (15 février 2018)

Au sommaire : Action Publique 2022, « préfectoralisation » des services déconcentrés, modernisation des outils du quotidien, moyens et missions, qualité de vie au travail...

Situation dans les SEA : second groupe de travail organisé par la DGPE

Relevé d'informations du second groupe de travail organisé par la DGPE sur la situation dans les SEA.

**Situation des SEA : au-delà
des constats, le plan
d'accompagnement doit être
conforté et enrichi
rapidement !**

Compte rendu du groupe de travail portant sur la mise en œuvre de mesures préconisées pour améliorer la situation dans les SEA, suite à l'expertise du cabinet ORSEU.

Situation dans les SEA, suite

Pour la CFDT, les agents des SEA doivent être placés au centre de tous les sujets traités.

Préfectoralisation des services départementaux : fin de l'expérimentation en Sarthe (CT des DDI du 23 mars 2017)

Regroupement des services départementaux : le secrétaire général du gouvernement annonce la fin de l'expérimentation en Sarthe.

Information CT spécial des DRAAF (21 février 2017)

Réforme territoriale de l'État, systèmes d'information, méthode de revue participative en DRAAF, et retour sur les dialogues de gestion 2017.

CHSCT des DDI (30 novembre 2016)

A l'ordre du jour de ce CHSCT, deux sujets soumis au vote : le projet de texte sur l'organisation du temps de travail en DRDJSCS, et le télétravail.

Comité technique DRAAF-DRIAAF-DAAF du 3 novembre 2016

Relevé d'informations du comité technique des DRAAF-DRIAAF DAAF du 3 novembre 2016.

Relevé de décisions du Comité technique spécial DRAAF du 16 juin 2016

La CFDT était représentée par Jacques Moinard, Géraldine Chadirat et Jean Poitou-Duplessy. La présidence était assurée par Valérie Métrich-Hecquet, secrétaire générale du MAAF.

Les principaux points abordés lors de ce CT ont été les suivants :

- Réforme territoriale de l'État
- Transfert des moyens de fonctionnement des DRAAF du BOP215 au BOP333
- Situation à Mayotte
- Odeadom

[CR_CTDRAAF_16juin2016_cle4475a9](#)

Compte-rendu du CTM du 2 juin 2016

En cliquant sur le lien ci-dessous, vous accéderez directement au compte-rendu

du Comité technique ministériel qui s'est tenu le 2 juin 2016.

Les point suivants ont été abordés durant ce CTM :

- Services d'économie agricole des DDT
 - – Réforme territoriale
 - – Contractuels
 - – Poursuite du plan de déprécarisation
 - – Temps de travail en abattoir de volailles
 - – Commission parlementaire abattoirs
 - – IFCE

Télécharger le [compte-rendu](#)

[INFORMATION_CFDT_CTM_DU_02_06_2016_cle892e72](#)

N'hésitez pas à contacter les représentants CFDT.

Plan d'accompagnement des services d'économie agricole (SEA)

Principales mesures annoncées par le plan d'accompagnement des services d'économie agricole (SEA).

Comité technique ministériel (18 février 2016)

Au sommaire de ce CTM : réforme territoriale, récupération des heures supplémentaires, enseignement supérieur, situation de l'IFCE.

Comité technique DRAAF-DRIAAF-DAAF (28 janvier 2016)

Compte rendu du CT des DRAAF, essentiellement consacré à la réforme territoriale de l'État.

Compte rendu du comité technique ministériel (3 décembre 2015)

Compte rendu de la réunion du comité technique ministériel (CTM) du 3 décembre 2015.

Comité technique spécial DRAAF (6 octobre 2015)

Relevé d'informations concernant le CT spécial des DRAAF du 6 octobre 2015.

Accompagnement individuel des agents pendant l'application de la réforme territoriale de l'État

Accompagnement individuel des agents pendant l'application de la réforme territoriale de l'État

[20150909_Instruction_MDFP-
Accompagnement_individuel_des_agents_cle0f676d](#)

Feuille de route de l'accompagnement RH de la réforme territoriale

[20150909_Instruction_MDFP-
Feuille_de_route_de_l_accompagnement_RH_de_la_reforme_cle84139
3-11](#)

Accompagnement de la réforme territoriale, études d'impact et plans ministériels d'accompagnement RH

Accompagnement de la réforme territoriale, études d'impact et plans ministériels d'accompagnement RH

[20150909_Instruction_MDFP-
Accompagnement_RH_reforme_EI_et_plan_ministeriel_cle81balf](#)